

# Rapport de la réunion de la Commission des sports et des loisirs de la Commune de Walferdange du jeudi 28 novembre 2019

03/2019

## Présents :

M. Romain Breuer (Président), Mme Mariette Grün-Hanquet (Secrétaire), M. Stefan Kornelis, M. Guy Urbany, Mme Schmit Michèle, Mme Marie-Anne Eiden (remplace Mme Vic Flesch), Mme Helga Krecké-Mardetschläger, M. Jos Turmes, M Guy Medinger (remplace M.Englaro Michele) , M.Fernando Ricardo Baptista Barra, M. Gerd Fritzsch (remplace M.Weyer Georges) et M.Christian Lamesch.

## Ordre du jour

Présentation de la répartition des subsides alloués par la commune de Walferdange aux sociétés sportives, pour la saison 2018-2019.

## Déroulement de la séance :

1. Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les membres et membres remplaçants présents et distribue à chacun un document composé de plusieurs feuilles dans lequel est présenté, pour chaque club sportif ayant rendu sa demande de subsides (12 au total), la distribution des allocations sportives communales.
2. Cette année encore, le budget total des subsides s'élève à 73.300 euros partagé en 2 catégories : un subside ordinaire (53.500 euros) et une formation des jeunes (19.800 euros).
3. Il est porté à l'attention de tous que seuls deux club (karaté Club Walferdange et BBC Résidence) ont rendu et bénéficié du montant maximum de 200 euros pour les frais inerrants aux déplacements à l'étranger.
4. Monsieur Breuer apporte une précision quant-aux diplômes d'entraîneurs demandés maintenant pour ceux qui justement s'occupent de cette tranche d'âge. Il attire l'attention aussi sur l'obtention des points attribués aux diplômés secouristes qui ne seront comptabilisés qu'une seule fois par personne qualifiée.

5. M. le Président porte à notre attention l'augmentation significative des licences jeunes footballeurs cette année encore (augmentation de plus de 100 licenciés jeunes en 2 ans), ce qui porte leur nombre total pour cette saison à plus de 250.

Considérant cependant les « ententes » entre les Clubs des communes voisines pour former les équipes, ce chiffre n'est pas uniquement représentatif des sportifs de notre commune et fausse donc le calcul des subsides vers le haut.

Après avoir pris l'avis des différents membres de la commission, M.Breuer propose d'en reparler lors d'une prochaine réunion afin d'envisager, pour l'année prochaine, une autre répartition pour ce cas un peu particulier, sous forme de pourcentage ou sous forme d'une indemnité limitée ?

Il contactera aussi le Président du Club de Football en vue d'une discussion à ce propos.

6. M.Lamesch ainsi que Mme.Hanquet soulignent une petite erreur dans la répartition des allocations attribuées respectivement au Club de Tennis (équipe jeunes à ajouter) ainsi qu'au Club de Karaté (aucun point attribué pour la participations aux manifestations sportives listées de la commune), qui résulte d'un simple oubli que M.Breuer se propose de corriger au plus vite. L'envoi des corrections à chacun n'est cependant pas souhaité par les membres présents.

7. La date de la prochaine réunion n'est pas fixée et sera probablement dans quelques mois.

Le Président,



Romain Breuer

La Secrétaire,



Mariette Grün-Hanquet